

[REDACTED] - RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

De : [REDACTED]
À : [REDACTED]
Date : 08/11/2024 13:53
Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones
Cc : [REDACTED]
Pièces jointes : Rapport_d'expertise_de_pharmacovigilance_Fluoroquinolones_V
07_Final_bk.docx

Bonjour [REDACTED]

Après discussion avec [REDACTED], nous proposons d'adapter la section en p.72 de la façon suivante :

« Concernant les atteintes musculosquelettiques, aucun nouveau signal n'a été identifié à l'issue de l'analyse des 611 cas d'atteintes musculosquelettiques rapportés sur la période du 01/01/2017 au 30/09/2023. Bien que les indications retrouvées soient majoritairement conformes à l'AMM, une proportion non négligeable de ces cas de pharmacovigilance est survenue dans une situation 'hors AMM' (environ 1/3 des cas) ou de façon insuffisamment documentée pour permettre cette analyse (16.7% des cas). En effet, au cours de cette expertise, une attention particulière a été portée sur les situations où l'AMM n'a pas été scrupuleusement respectée. Néanmoins, la méthodologie et l'objectif de ce travail ne permettent pas de discuter plus précisément ces situations, dont l'identification s'est basée sur les mentions des RCP et dont les éléments d'anamnèse ne permettent pas toujours d'apprécier le caractère approprié ou pas de la prescription au regard des recommandations de sociétés savantes en vigueur au moment de la prescription. » (cf doc en PJ)

En revanche, nous maintenons que le 'Hors AMM' n'est pas le sujet central de l'expertise et que c'est un vrai sujet en soi et qui ne concerne pas uniquement les FQ. Par ailleurs, la survenue des effets indésirables analysés n'est pas une conséquence directe de l'utilisation hors AMM. En conséquence, il ne nous semble méthodologiquement pas pertinent de surinterpréter ces situations de 'Hors AMM' avec les FQ.

Nous sommes bien entendu à votre disposition si nécessaire pour en discuter

Amicalement

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Centre Régional de Pharmacovigilance Pitié - Saint Antoine

[REDACTED]

[REDACTED]

Tel : [REDACTED]

Fax : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]



[REDACTED]

De : [REDACTED]

Envoyé : mercredi 30 octobre 2024 15:16

À : [REDACTED]

Cc : [REDACTED]

Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [REDACTED]

Nous vous remercions pour vos retours (j'ai mis en pièce jointe la dernière version consolidée du rapport d'expertise).

Pour faire suite aux conversations téléphoniques de ce jour que j'ai eues avec [REDACTED] pour le CRPV de la Pitié-Saint-Antoine en l'absence de [REDACTED] et avec [REDACTED], vous trouverez ci-dessous deux commentaires additionnels sur le rapport d'expertise :

1. Harmonisation des mentions sur le hors AMM

Concernant la mention suivante page 42 :

« Toutefois, une proportion non négligeable (31.4% en moyenne) de ces atteintes sont survenues en dehors de l'AMM prévue de ces fluoroquinolones, notamment concernant la moxifloxacine et la lévofloxacine. Dans la plupart des cas, l'indication rapportée ne respecte pas strictement les recommandations de l'AMM. Néanmoins, cette analyse n'a été basée que sur les mentions des RCP et n'a pas pris en considération les recommandations institutionnelles (i.e. ANSM, HAS...) ou des sociétés savantes (ex. SPILF et SPLF). Il est donc très probable que la proportion des situations 'hors AMM' est surestimée dans cette analyse. »

Et la mention dans la conclusion page 72 :

« Concernant les atteintes musculosquelettiques, aucun nouveau signal n'a été identifié à l'issue de l'analyse des 611 cas d'atteintes musculosquelettiques rapportés sur la période du 01/01/2017 au 30/09/2023. Les indications retrouvées sont majoritairement conformes à l'AMM. »

Nous attirons l'attention sur le fait que même si cette mention « les indications retrouvées sont majoritairement conformes à l'AMM » est vraie, il nous semble qu'elle tend à minimiser l'existence d'utilisations hors AMM des fluoroquinolones, c'est la raison pour laquelle un commentaire avait été apporté sur ce point (cf. la version track changes du rapport), qui n'a pas été pris en compte.

2. Conclusion générale sur le hors AMM

Par ailleurs, ne pourrait-on pas envisager d'introduire une conclusion de portée plus large sur la situation du hors AMM, dans la mesure où, alors que les effets qui ont été étudiés ici (atteintes neuropathiques et troubles musculosquelettiques) sont des atteintes rares, voire très rares, comme identifié par ailleurs par le PRAC, certains cas sont malgré tout rapportés lors d'une utilisation hors AMM et ce de façon continue, sans évolution particulière post-arbitrage.

De surcroît, on sait qu'une sous-notification existe en pharmacovigilance (seulement 10 % des cas seraient notifiés, si mes notions sont justes et il est possible que cette sous-notification soit majorée en cas d'utilisation hors AMM (?)).

En conséquence, le fait de recenser un certain nombre de cas (par nature très rares) d'atteintes neuropathiques ou musculosquelettiques rapportés après une utilisation hors AMM au travers d'un rapport de pharmacovigilance, qui, par nature n'est pas conçu pour mettre en évidence des usages hors AMM, pourrait malgré tout être un indicateur d'une utilisation hors AMM plus large.

Il nous semble qu'une conclusion « d'alerte » de cette nature pourrait trouver sa place ici et pourrait contribuer à la réflexion engagée par la DGS/CNAM (et ANSM) autour de la prescription renforcée.

De plus, comme discuté par téléphone, **ce dossier sera présenté à la formation restreinte expertise et BU du 17 décembre prochain** en présence de M. Coville et [REDACTED] qui seront invités à assister à la présentation et poser les questions éventuelles. Puis, ils seront invités à quitter la réunion afin que les membres poursuivent les discussions et délibèrent.

Le calendrier prévisionnel proposé est le suivant :

- S 28/10 : désignation du CRPV référent
- 04/11 : finalisation du rapport (dans la mesure du possible) @Rapporteurs
- 05/11 : envoi du rapport d'expertise dans Resana au CRPV référent et l'ensemble des CRPV pour commentaire @ANSM
- 12/11 : réception des commentaires
- 21/11 : nouvelle version du rapport d'expertise @Rapporteurs
- 26/11 : pré CSP
- 30/11 : transmission de la présentation à l'ANSM @Rapporteurs
- 2/12 : envoi du rapport aux membres du CSP @ANSM
- 10/12 : mise en ligne de l'ordre du jour du CSP @ANSM
- 17/12 : CSP

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre très forte mobilisation sur ce sujet et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

[REDACTED]

Pour l'ANSM

[REDACTED]

[REDACTED]

Direction de la Surveillance / Pôle Sécurisation

Tél [REDACTED]

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143/147 bld Anatole France

F-93285 Saint-Denis Cedex

Suivez-nous sur   @ansm  ansm.sante.fr

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataire(s) ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [REDACTED] 07/10/2024 11:58 >>>

Bonjour

Merci pour votre retour

Je vous joins une version 06 datée du 07/10 à partir de celle adressée par [REDACTED], incluant les modifications que j'avais faites en réponse aux commentaires initiaux, et les modifications se rapportant au derniers commentaires concernant la partie neuropathie :

- page 15 : concernant le caractère "hors AMM" retenu pour les prescriptions dans la tuberculose. Ce point est inclus dans le corps du texte Page 15 : « certaines indications si elles ne sont pas incluses dans l'AMM sont incluses dans les recommandations internationales. C'est le cas notamment concernant le traitement des tuberculoses multiresistantes qui n'est pas une indication mentionnée dans le RCP des différentes fluoroquinolones mais qui est admis comme faisant partie de la stratégie thérapeutique ».

La phrase a cependant été modifiée pour plus de précision en : « certaines indications si elles ne sont pas incluses dans l'AMM sont incluses dans les recommandations internationales. C'est le cas notamment concernant le traitement des tuberculoses multiresistantes qui ont été classées dans le hors AMM, car elles ne constituent pas une indication mentionnée dans le RCP des différentes fluoroquinolones mais sont admises comme faisant partie de la stratégie thérapeutique

Page 19 : l'information concernant l'absence de cas rapportés pour une seule prise, [ce point est bien dans le texte \(début du deuxième paragraphe\)](#) : « Si l'on ne retrouve pas de cas de survenue après une seule prise »

- Page 56 : concernant la mention "Il n'est pas proposé d'action complémentaire concernant les neuropathies périphériques" a été modifié comme suit : « Il n'est pas proposé d'action complémentaire

en termes de modification du RCP ou de la notice, en effet, le RCP et la notice sont suffisamment détaillés concernant...".

Cordialement

[Redacted]

De : [Redacted]

Envoyé : lundi 7 octobre 2024 11:11

À : [Redacted]

Cc : [Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [Redacted],

Je te remercie pour ton message.

Je n'avais pas vu que la dernière version envoyée par [Redacted] n'intégrait pas tes modifications.

J'ai donc essayé de combiner les deux versions (cf. ci-joint).

[Redacted] si suite aux derniers commentaires envoyés vous avez des modifications à faire, pouvez-vous utiliser la version ci-jointe s'il-vous-plaît ?

Merci et bonne journée

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Direction de la Surveillance / Pôle Sécurisation

Tél : [Redacted]

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143/147 bld Anatole France

F-93285 Saint-Denis Cedex

Suivez-nous sur   @ansm  ansm.sante.fr

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur,

veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [redacted] 07/10/2024 10:02 >>>

Bonjour [redacted]

J'étais rmeericie pour ton retour

Il semble que mes modifications n'ont pas été intégrées à ce document. Je remets en PJ le doc. corrigé que j'avais envoyé le 05/09/2024 avec mes mises à jour (mais n'incluant pas celles de [redacted]).

En principe, j'avais répondu à toutes les questions et demandes...

N'hésite pas à revenir vers moi s'il manque des choses.

Amicalement

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Centre Régional de Pharmacovigilance Pitié - Saint Antoine

[redacted]

[redacted]

Tel: [redacted]

Fax: [redacted]

Mail: [redacted]



[redacted]

De : [redacted]

Envoyé : vendredi 4 octobre 2024 15:11

À : [redacted]

Cc: [redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [redacted]

Merci beaucoup pour ces nouvelles versions.

Vous trouverez ci-dessous quelques ultimes suggestions :

Dans la partie sur les atteintes neuropathiques, des modifications ont été intégrées dans le texte suite à nos commentaires, mais parfois les réponses à nos commentaires ont été uniquement insérées dans le

champ commentaire.

Or, les précisions apportées paraissent suffisamment importantes/d'intérêt pour être intégrées dans le corps du texte.

Cela pourrait par exemple être le cas :

- page 15 : concernant le caractère "hors AMM" retenu pour les prescriptions dans la tuberculose
- page 19 : l'information concernant l'absence de cas rapportés pour une seule prise (sauf si ce point a été ajouté et qu'il ma échappé).

Pour la seconde partie :

- il n'y a pas d'information apportée à la question posée page 32 sur l'existence de cas rapportés après une dose (mais l'info n'est peut être pas disponible) ;
- page 41, il est fait référence aux recommandations institutionnelles ("ie: ANSM/ HAS) : de quelle reco ANSM parle-t-on ? Proposition de ne pas citer l'ANSM ici.
- page 42 : la conclusion n'intègre pas de commentaires sur le hors AMM comme souhaité. Peut-être n'est-ce pas possible ?
- Page 56 : concernant la mention "Il n'est pas proposé d'action complémentaire concernant les neuropathies périphériques," le commentaire suivant avait été formulé : "A voir si l'on conserve cette formulation qui pourrait être interprétée comme « il n'y a rien à faire de plus », ou alors préciser : « il n'est pas proposé d'action complémentaire en termes de modification du RCP ou de la notice, en effet, le RCP et la notice sont suffisamment détaillés concernant...".

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

[Redacted]

Pour l'ANSM

[Redacted]

[Redacted]

Direction de la Surveillance / Pôle Sécurisation

Tél : [Redacted]

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143/147 bld Anatole France

F-93285 Saint-Denis Cedex

Suivez-nous sur   @ansm  ansm.sante.fr

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou

une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [redacted] 16/09/2024 16:12 >>>

Bonjour

Je vous adresse la dernière version avec ma partie corrigée en réponse aux commentaires initiaux dans le texte et aux commentaires formulés lors de la réunion en visioconférence du 27/08.

Cordialement

[redacted]

De : [redacted]

Envoyé : jeudi 5 septembre 2024 16:47

À : [redacted]

Cc : [redacted]

[redacted]

Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [redacted]

Merci beaucoup pour la nouvelle version transmise.

bonne journée

[redacted]

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut

contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [REDACTED] 05/09/2024 16:18 >>>

Bonjour à tous

Je vous envoie en PJ le rapport avec les ajustements demandés lors de notre visio de lundi, à savoir ;

- L'ajout d'un tableau résumant la liste des indications considérées comme 'hors AMM'
- Préciser si certaines atteintes musculo-squelettiques sont survenues après 1 seul jour de traitement
- Ajouter dans la conclusion des atteintes musculo-squelettiques une note relative au mécanisme d'action et aux utilisations 'hors AMM'

Vous trouverez également ci-après ce que donnerait la figure 2, si j'ajoute le nombre de déclaration 'hors AMM' par années :

Année	Date de notification total (N)	Date de notification, ind° hors AMM (N)	% hors AMM
2017	80	22	27,50
2018	92	26	28,26
2019	85	20	23,53
2020	71	19	26,76
2021	72	24	33,33
2022	69	17	24,64
2023	144	32	22,22

Je ne pense pas que cela soit vraiment interprétable et qu'il faille l'insérer dans le rapport.

En vous souhaitant bonne réception

Amicalement

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Centre Régional de Pharmacovigilance Pitié - Saint Antoine

[REDACTED]

[REDACTED]

Tel : [REDACTED]

Fax : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]



[REDACTED]

De : [redacted]
Envoyé : lundi 29 juillet 2024 17:57
À : [redacted]
[redacted]
Cc : [redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]

Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour à toutes et à tous

Merci infiniment pour tout le travail réalisé
Vous trouverez ci joint nos commentaires.

Je vous propose un échange à la rentrée afin de préciser certains derniers points du rapport. Je vous propose les créneaux suivants :

- 27/8 11h, 17h
- 28/8 14h, 16h
- 29/8 11h

Merci de vos retours.

Bien à vous et bel été,

[redacted]

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [REDACTED] 13/05/2024 15:27 >>>

Bonjour [REDACTED]

Merci beaucoup pour votre retour.

Nous sommes d'accord avec la date du 15 juin.

Les lettres de mission vont vous être envoyées prochainement par le pôle pilotage de la Direction de la Surveillance.

Bien cordialement,

[REDACTED]

Pour la Direction de la Surveillance

[REDACTED]

[REDACTED]

Direction de la Surveillance / Pôle Sécurisation

Tél : [REDACTED]

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143/147 bld Anatole France

F-93285 Saint-Denis Cedex

Suivez-nous sur   @ansm  ansm.sante.fr

>>> [REDACTED] 13/05/2024 10:58 >>>

Bonjour [REDACTED]

Après concertation avec [REDACTED], nous avons commencé à traiter les sujets complémentaires discutés mais le travail est important, comme précédemment souligné.

Serait-il possible de nous envoyer les lettres de missions complémentaires concernant les demandes spécifiques ajoutées dans les suites du rapport initial (atteinte des valves cardiaques, dissection des artères cervicales, anévrisme et dissections aortiques, évaluation de l'utilisations hors AMM et de l'utilisation intraoculaire ou auriculaire dans le cadre des atteintes neurologiques et musculosquelettiques) ?

Au vu de la charge de travail, est-il possible de fixer une date de restitution de ce rapport complémentaire au 15 juin ?

En vous remerciant

Cordialement

[REDACTED]
[REDACTED]
Centre Régional de Pharmacovigilance Marseille - Provence – Corse
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

De : [REDACTED]

Envoyé : lundi 29 avril 2024 15:55

À : [REDACTED]

Cc : [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : RE: Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [REDACTED]

Merci pour vos retours.

Je réponds déjà sur la question relative aux atteintes cardiovasculaires et sur les termes sélectionnés : nous sommes repartis des termes sélectionnés par l'europe dans le cadre du signal européen "Fluoroquinolones (Antibiotics for systemic and inhalation use) = heart valve regurgitation, cervical artery dissection, and aortic aneurysm and dissection".

Heart valve regurgitation

In agreement with the Rapporteur's team, the EMA used the MedDRA HLGT Cardiac valve disorders for search

Aortic aneurysm and dissection, and cervical artery dissection

"In agreement with the Rapporteur's team, the EMA used the MedDRA HLGT Aneurysms and artery dissections for search in EudraVigilance. Additionally, to search for cases which might be related to aneurysms and artery dissections and would not be included under the HLGT Aneurysms and artery dissections, following PTs were also used: Horner's syndrome, cerebral ischaemia, ischaemic cerebral infarction, transient ischaemic attack, and subarachnoid haemorrhage.

Bien cordialement,

[REDACTED]
Pour l'ANSM

[Redacted]
[Redacted]

Direction de la Surveillance / Pôle Sécurisation

Tél : [Redacted]

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143/147 bld Anatole France

F-93285 Saint-Denis Cedex

Suivez-nous sur   @ansm  ansm.sante.fr

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [Redacted] 29/04/2024 10:47 >>>

Bonjour

Il serait utile de préciser le scope précis des atteintes cardiovasculaires à évaluer et les critères de choix des termes que vous avez sélectionnés pour effectuer la requête et que vous citez dans le mail (est-ce que cela correspond à une CMQ ?, pourquoi syndrome de Horner par exemple qui n'est pas spécifique d'une atteinte cardiovasculaire ?).

Le nombre de cas à revoir, la revue de la littérature (l'article danois que vous nous avez envoyé est basé sur l'évaluation de la mortalité cardiovasculaire sous fluoroquinolone sans distinction), la discussion et donc la charge de travail n'étant pas la même selon que l'on se cantonne aux atteintes vasculaires ischémiques et valvulaires cardiaques ou si l'on envisage l'ensemble des atteintes cardiaques et vasculaires troubles du rythme et allongement du QT inclus.

En vous remerciant

Cordialement

CRPV Marseille Provence Corse

De : [REDACTED]

Envoyé : vendredi 26 avril 2024 17:11

À : [REDACTED]

Cc : [REDACTED]

Objet : Rép. : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [REDACTED]

Comme indiqué par [REDACTED] dans son message et comme convenu, vous trouverez ci-joints les résultats de la requête relative aux atteintes cardiaques effectuée par le pôle gestion du signal :

1. Source des cas : Cas CRPV/CEIP ;
2. Type des cas : Sans restriction ;
3. Date : Date de notification initiale depuis le 01/01/2017 au 30/09/2023 ;
4. Médicament (Substance) :
 - CHLORHYDRATE DE CIPROFLOXACINE ;
 - CIPROFLOXACINE% ;
 - LEVOFLOXACINE% ;
 - OFLOXACINE ;
 - NORFLOXACINE ;
 - CHLORHYDRATE DE MOXIFLOXACINE ;
 - MOXIFLOXACINE% ;
 - CHLORHYDRATE DE LOMEFLOXACINE ;
 - LOMEFLOXACINE% ;
 - DELAFLOXACINE MEGLUMINE ;
5. Imputabilité OMS : Suspect ou Interaction ;
6. Gravité : Sans restriction ;
7. Population : Sans restriction ;
8. Effet(s) :
 - codé(s) en HLGHT :
 - Anévrismes et dissections artérielles ;
 - Troubles des valves cardiaques ;
 - codé(s) en PT :
 - Accident ischémique transitoire ;
 - Hémorragie sous-arachnoïde ;
 - Infarctus cérébral ischémique ;
 - Ischémie cérébrale ;
 - Syndrome de Horner ;

Au total, 14 cas ont été identifiés.

Le fichier Line-Listing avec narratif des cas est joint au mail.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonjour

Merci pour ces retours, une analyse pour vendredi est trop courte me concernant par rapport aux autres activités du CRPV, si [REDACTED] n'est pas disponible la semaine prochaine, est-il possible d'envisager une réunion par visio la semaine du 22/04 ?

En vous remerciant

Cordialement

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Centre Régional de Pharmacovigilance Marseille - Provence – Corse

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : [REDACTED]

Envoyé : mercredi 10 avril 2024 15:46

À : [REDACTED]

Cc : [REDACTED]
[REDACTED]

Objet : RE: Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [REDACTED] Merci beaucoup pour ce retour commenté. Je vais prendre le temps de regarder ça attentivement et essayer d'apporter des réponses dans la mesure du possible. N'étant pas là la semaine prochaine, je n'ai que ce vendredi à vous

Bonjour [REDACTED]

Merci beaucoup pour ce retour commenté.

Je vais prendre le temps de regarder ça attentivement et essayer d'apporter des réponses dans la mesure du possible.

N'étant pas là la semaine prochaine, je n'ai que ce vendredi à vous proposer pour une visio (vers 10h ou après 15h).

Amicalement

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Centre Régional de Pharmacovigilance Pitié - Saint Antoine

[Redacted]

[Redacted]

Tel : [Redacted]

Fax : [Redacted]

Mail : [Redacted]

[Redacted]

-----Message d'origine-----

De : [Redacted]

Envoyé : mercredi 10 avril 2024 15:09

À : [Redacted]

Cc : [Redacted]

[Redacted]

[REDACTED]

Objet : Rapport d'expertise fluoroquinolones

Bonjour [REDACTED]

tout d'abord un grand merci pour votre rapport d'expertise que nous avons relu attentivement.

Vous trouverez ci-joint nos questions/commentaires. Nous vous proposons si vous êtes disponibles ce vendredi ou semaine prochaine (sauf le 29 et 30), d'en rediscuter directement en visio avec vous.

Très bonne journée

[REDACTED]

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

>>> [REDACTED] 07/03/2024 14:29 >>>

De : [REDACTED]
Envoyé : lundi 19 février 2024 10:07 À : [REDACTED]
[REDACTED]
Cc : [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Objet : Nouvel article sur un mécanisme d'action des fluoroquinolones

Bonjour [REDACTED]

Nous vous faisons parvenir un pré-print d'un nouvel article sur un mécanisme d'action des fluoroquinolones : "Do Fluoroquinolones Affect Vitamin B6 Metabolism in Fluoroquinolone-Associated Disability ?" dans le cadre de l'expertise fluoroquinolones.

Bien cordialement,

[REDACTED]

Confidentialité

Cette transmission est à l'attention exclusive du(des) destinataires ci-dessus mentionné(s) et peut contenir des informations privilégiées et/ou confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou une personne mandatée pour recevoir cet e-mail, vous l'avez reçu par erreur et toute utilisation, révélation, copie ou communication de son contenu est interdite. Si vous avez reçu ce mail par erreur, veuillez nous en informer par téléphone immédiatement et nous retourner le message original par courrier. Merci.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.
